

Rapport d'activité 2025

H P ES



Réseau de Services pour une Vie Autonome



SOMMAIRE

SANTE & HANDICAP	PAGE 5
Prévention Promotion Santé	page 8
L'accès à la santé des personnes en situation de handicap en établissement de santé.....	page 20
Handident Normandie	page 21
Handigynéco Normandie	page 28
Charte Romain Jacob	page 32
Les partenariats	page 37
GLOSSAIRE	PAGE 38

LES DATES CLÉS

2025

JANVIER

9-10 JANVIER

Handiplateforme à Lyon

14 JANVIER

Matinée d'intégration au RSVA

FÉVRIER

24 FÉVRIER AU 14 JUIN

2ème promotion de la formation Handisitting à Louviers

MARS

13 MARS

Journée régionale des Handiconsults à Caen

21-22 MARS

Journées PEPITES dans le cadre de la quinzaine de la parentalité à Condé-sur-Vire

AVRIL

4 AVRIL

Rendez-vous SOSS

8 AVRIL

Comité de la Charte Romain JACOB dans l'Orne

MAI

15-16 MAI

SOFCODH 2025 au MoHo à Caen

23 MAI

Rendez-vous des PCPE de Normandie

JUIN

13 JUIN

Inauguration des locaux de Rouen

17 JUIN

1ère journée régionale des Référents Handicap des établissements de santé à Rouen

23 JUIN

Assemblée générale du RSVA

FIN JUIN

Lancement des permanences dans le cadre de l'AMI du département du Calvados

JUILLET

Accord de l'ARS Normandie pour l'AMI 50 000 solutions - renfort du PCPE

SEPTEMBRE

23 SEPTEMBRE

Journée régionale pour les professionnels de la Prévention et Contrôle des Infections et/ou du Bon Usage des Antibiotiques en Établissements et Services Médico-Sociaux à Rouen

OCTOBRE

2-3 OCTOBRE

Colloque SOSS à Rennes

4 OCTOBRE

Journée "S'informer : une clef pour les aidants" au Centre des Congrès de Caen

NOVEMBRE

18 NOVEMBRE

Journée de sensibilisation sur la déficience visuelle à la Fondation Hospitalière de la Miséricorde de Caen

DÉCEMBRE

1 DÉCEMBRE

Signature de la convention Mamobais à la CPAM de la Manche

2 DÉCEMBRE

Signature de la Charte Romain Jacob dans le Calvados

8 DÉCEMBRE

Groupe de travail sur la démarche Référents Handicap Formation

10 DÉCEMBRE

Signature de la Charte Romain JACOB au Centre Henri Becquerel de Caen

LES CHIFFRES CLÉS

2025

DIRECTION

38 salariés au 31 décembre 2025
6 sites de présence en Normandie
4 formations collectives

COMMUNICATION

63 600 visites sur le site internet
3 208 abonnés LinkedIn
1 530 abonnés à la newsletter
20 articles de presse

NOUVEAUX OUTILS

2 livrets de la collection "Petite enfance"
2 fiches transport

PRÉVENTION PROMOTION SANTÉ

4 journées santé des femmes
5 visites blanches cancer

HANDIGYNÉCO

83 EMS
37 sage-femmes libérales
546 consultations gynécologiques

PLATEFORME DE RÉPIT

64 partenaires conventionnés
407 aidants
9 647 heures de répit à domicile
34 enfants accueillis à l'ACM répit

COMMUNAUTÉ 360 DU CALVADOS

501 nouvelles sollicitations
140 parcours « complexes »
13 comités thématiques

TERRITOIRES

1 381 acteurs sur la cartographie
+ 150 participants à la journée thématique
60 professionnels à la journée déficience visuelle

FORMATION

1 184 parcours de formation
95 actions de formation
12 639 heures de formation
+ de 30 intervenants formateurs

HANDIDENT

226 référents en hygiène bucco-dentaire formés
26 journées de consultation de dépistage
1 communauté en cours de déploiement

PCPE

53 situations actives
29 situations sur liste d'attente
48 sorties du dispositif
157 professionnels conventionnés dont 17 nouveaux

COMMUNAUTÉ 360 DE LA MANCHE

380 nouvelles sollicitations
155 parcours « complexes »
9 comités thématiques

Santé & Handicap



Depuis plus de quinze ans, le RSVA travaille avec les acteurs concernés par le handicap sur les questions d'accès à la santé.

Ses missions se déclinent en :

- Un accompagnement méthodologique des projets avec une expertise handicap,
- Un appui à l'adaptation de dispositifs de droit commun et au développement d'une offre de soins adaptée,
- Un relais entre les différents acteurs de la région afin de favoriser les échanges de pratiques,
- La construction et la mise à disposition des outils « ressources » développés dans le cadre des projets santé accompagnés.

Le Pôle Santé s'appuie sur une méthodologie construite autour de 5 axes :

- La contribution à l'étude des besoins prioritaires,
- Le recensement et le relais des ressources existantes en termes d'outils, d'études, d'états des lieux et de supports de travail,
- L'apport d'une expertise handicap auprès des partenaires,
- La sensibilisation et la formation au handicap pour tous les professionnels intervenants directement ou non auprès des personnes concernées,
- La facilitation et l'accompagnement à l'appropriation des démarches, en particulier pour la Prévention et la Promotion de la Santé, pour les acteurs œuvrant dans le secteur handicap.

Plusieurs actions sont ainsi développées dans le présent rapport :

- La Prévention Promotion de la Santé et les dépistages,
- L'accès à la santé des personnes en situation de handicap en établissement de santé,
- Handident Normandie,
- Handigynéco Normandie,
- La charte Romain Jacob.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement de l'identité du Pôle santé, un travail de conception d'une identité graphique aux dispositifs Handident, Handigynéco et PPS a été amorcée en 2025, en collaboration avec la chargée de communication du RSVA.

L'objectif est de créer une identité visuelle unifiée et reconnaissable permettant de :

- Distinguer clairement les différents dispositifs et action du pôle Santé,
- Faciliter la reconnaissance et la lisibilité des outils et supports auprès des professionnels, partenaires et EMS,
- Valoriser les actions du RSVA et renforcer leur impact lors des formations, sensibilisation et événements.

Dans le prolongement de la charte graphique et de la valorisation des outils pédagogiques, nous avons la volonté de créer du contenu vidéos adapté et ajusté aux formations et public accompagné.

Ces vidéos auront plusieurs objectifs :

- Soutenir et enrichir les formations et offrir des démonstrations pratiques du brossage de dent par exemple, des tutoriels ou des illustrations de bonnes pratiques ;
- Rendre les messages plus accessibles et interactifs, notamment pour les publics accompagnés présentant des besoins spécifiques ;
- Diffuser largement les connaissances et les recommandations ainsi qu'une mise en lumière des lieux de consultations adaptés comme les Handiconsult.

PREVENTION PROMOTION SANTE

Depuis plus de 10 ans, le Réseau de Services pour une Vie Autonome s'engage dans la prévention et la promotion de la santé. La contribution de l'association lors du diagnostic des besoins de santé ayant conduit à l'écriture du PRS (2023-2028) a souligné l'impact des déterminants sociaux de santé sur la mortalité de l'ensemble de la population, mais aussi les inégalités d'accès pour les personnes vivant avec un handicap. Le RSVA souhaite dès lors contribuer activement à relever le défi d'améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap et de leur garantir un accompagnement adapté aux besoins (Enjeu 3 - Priorité d'action n° 4). Pour ce faire, le Projet régional de santé vise la pleine mobilisation des professionnels et des établissements en faveur d'un meilleur accès aux soins et aux accompagnements des personnes en situation de handicap. Une attention prioritaire est également accordée au fait de développer des actions selon les aspirations des personnes accompagnées et dans une logique d'« aller vers ».

En accord avec ces orientations, depuis fin 2019, le RSVA s'est vu confier des missions spécifiques par l'ARS Normandie, avec la création d'un poste dédié à la thématique prévention, promotion de la santé et handicap.

- Les principaux axes développés en 2025 en PPS/Handicap sont :
- L'accès aux dépistages organisés des cancers,
- La réduction du tabagisme par la mise en place des démarches Moi(S) Sans Tabac,
- La participation à l'animation d'un espace collaboratif sur la thématique PPS et Handicap,
- La mise en place des Examens de Prévention en Santé au sein des ESMS.

DEPISTAGE ORGANISE DES CANCERS

CONTEXTE

Le cancer est l'une des principales causes de décès à travers le monde. Pour réduire ce taux de mortalité, en France, des services de dépistage ont été organisés à destination des personnes asymptomatiques afin de repérer précocement d'éventuelles lésions précancéreuses ou des cancers à un stade précoce.

- Le dépistage organisé du cancer du sein,
- Le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus,
- Le dépistage organisé du cancer colorectal.

Cependant, les dépistages sont confrontés à une faible participation et à des inégalités sociales et territoriales. Aussi, force est de constater la trop faible participation des personnes en situation de handicap au dispositif. La problématique est décrite comme un enjeu majeur de santé publique car elle s'associe à des sous-diagnostic ou à des diagnostics de cancer plus tardifs nécessitant des traitements plus lourds, complexes et potentiellement moins efficaces.

Plusieurs facteurs peuvent justifier cette faible orientation vers les dépistages. Nous proposons infra quelques freins identifiés tant dans la littérature scientifique que dans les conclusions d'une enquête menée

en Normandie au cours de l'année 2021 (<https://rsva.fr/sante-adaptee/prevention-promotion-de-la-sante/laces-aux-depistages-organises-des-cancers/>) :

- Un accès plus complexe pour les personnes en situation de handicap à des professionnels et à des services de santé ;
- Une mécompréhension de l'importance des soins préventifs et une méconnaissance des démarches à entreprendre ;
- Un faible niveau de soutien social mobilisable ;
- La présence d'obstacles psychiques (anxiété, gêne, peur, frustration, etc.) ;
- Un faible niveau de confiance et de connaissance des professionnels d'accompagnement sur les facteurs de risques et modalités de dépistage ;
- Le manque de formation du personnel soignant à l'accueil d'un public en situation de handicap.

Cette liste non exhaustive permet de mettre en perspective nos actions, notamment celles déployées au cours de l'année 2025.

PRINCIPALES ACTIONS

Mener une enquête recensant les freins et leviers au dépistage organisé du cancer colorectal auprès d'un public en situation de handicap

Le RSVA, en partenariat avec l'équipe Anticîpe (UI086), a rédigé une scoping revue (ou étude de la portée) visant à identifier les freins, les leviers et les bonnes pratiques susceptibles d'augmenter le taux de participation des personnes en situation de handicap au dépistage des cancers. Cet état des lieux des connaissances scientifiques a permis de dresser un inventaire rigoureux et structuré des écrits sur la thématique. Il a également permis d'identifier les problématiques actuellement moins questionnées, à l'instar de l'accès au dépistage du cancer colorectal pour un public en situation de handicap (notamment un public présentant des troubles sensoriels). Un article co-rédigé, synthétisant les travaux, a été soumis une revue scientifique. Un poster est également disponible sur le site du RSVA.

Riche de ces enseignements, le partenariat a décidé de mener une nouvelle enquête centrée spécifiquement sur l'accès au dépistage organisé du cancer colorectal en interrogeant un public normand en situation de handicap. Des adaptations ont été pensées et réalisées afin d'inviter le plus grand nombre de participants âgés entre 50 et 74 ans à témoigner de leurs expériences. Ont été diffusés dans le cadre de cette enquête :

- Une vidéo introductive traduite en LSF ;
- Un questionnaire relu par un groupe formé au Facile à Lire et à Comprendre ;
- Un questionnaire téléchargeable dans un format compatible avec une liseuse ;
- Etc.



L'enquête a été complétée (en tout ou en partie) par 172 participants. Les données collectées sont en cours d'analyse et le rapport d'enquête sera finalisé au cours du premier semestre 2026. Les premières tendances confirment la difficulté d'accéder et de réaliser le dépistage et ce, à chaque étape constitutive. Des recommandations seront émises pour lever des freins et promouvoir une réponse plus inclusive aux besoins en santé.

Créer une boîte à outils identifiant les ressources présentant le dépistage des cancers

Une boîte à outils destinée à identifier et à présenter les différentes ressources relatives au dépistage des cancers à l'intention des personnes en situation de handicap est créée et présentée sous la forme d'un dossier téléchargeable en ligne.

Ce dernier comprend des outils français (y compris ceux du RSVA) traitant d'un, de deux ou des trois dépistages organisés des cancers pour le public en situation de handicap dans son ensemble ou pour une population plus spécifique. Chaque ressource sélectionnée fait l'objet d'une fiche de présentation personnalisée identifiant les caractéristiques du projet et les éléments développés.

Les fiches de présentation ont été soumises à chaque porteur de projet préalablement identifié afin d'obtenir un accord de publication. Une première version de la boîte à outils centralisant les fiches approuvées par les porteurs de projet est diffusée sur le site du RSVA. ([L'accès aux dépistages organisés des cancers - RSVA](#)).



Créer et mettre à l'étude des supports inédits sensibilisant les personnes en situation de handicap et les ESMS à la participation au dépistage des cancers

La réalisation de la boîte à outils précédemment énoncée permet l'identification de nombreuses ressources susceptibles d'être déployées en Normandie. Elle permet également de constater des lacunes et des besoins non couverts. Par ailleurs, les modalités d'invitation aux dépistages ayant changé au début de l'année 2024, certains supports s'avèrent obsolètes.

Face à ces constats, le RSVA a souhaité développer, à son tour, des outils inédits, mais aussi des modules de sensibilisation pensés pour et avec un public en situation de handicap.

a) Le projet Handi'Sens

Le projet Handi'Sens est soutenu financièrement par l'ARS Normandie et l'ARCMSA. Il réunit le RSVA, le CRCDC, le Centre Henri Becquerel et le Centre François Baclesse.

L'objectif de ce projet est de développer et de socialement valider une sensibilisation au dépistage organisé des cancers pour un public en situation de handicap.

Ont été créés dans le cadre de ce projet :

- Un check-list des étapes pour chaque dépistage organisé,
- Une modélisation des étapes de l'invitation au dépistage,
- Une modélisation des étapes de réception des résultats du dépistage,
- Un recensement des facteurs de risque des cancers (sein, col de l'utérus, colorectal),

- Un recensement des symptômes évocateurs d'un cancer (sein, col de l'utérus, colorectal),
- [Une vidéo 360° d'une salle de mammographie et des étapes de l'examen.](#)
- Un livret pédagogique validé en FALC,
- Un livret pédagogique incluant des pictogrammes,
- Un guide méthodologique pour répliquer la démarche.

Les premières sensibilisations ont été menées au cours de l'année 2025 auprès d'un public en situation de handicap et de leurs accompagnants professionnels. L'analyse des retours montre un intérêt important pour la démarche :

- 100% des répondants en situation de handicap ont aimé la sensibilisation (N = 20).
- 100% l'ont trouvée adaptée et accessible (N = 33).
- 100% des répondants accompagnants ont aimé les outils, les supports, les ateliers (N = 13).

La démarche et les premiers résultats associés ont été présentés au sein d'un webinaire intitulé « Dépistages des cancers et handicaps » comptabilisant 85 participants. Le replay du webinaire est disponible sur le site du RSVA ([Replay – Webinaire Dépistages des cancers et handicaps](#)”).

Le projet suscitant un intérêt grandissant, de nouvelles sessions de sensibilisation seront organisées en 2026, à raison d'une séance par département. Une offre de formation est également déployée à l'intention des accompagnants professionnels pour promouvoir la dissémination des bonnes pratiques.

b) Le projet Mammographe en bois

Le projet Mammographe en bois est soutenu financièrement par l'ARS Normandie et l'Assurance Maladie de la Manche (CPAM). Il est réalisé en collaboration avec le CFA de Coutances.

L'objectif de ce projet est de développer et de socialement valider un mammographe en bois (appelé Mamobois) ainsi que des ateliers de sensibilisation au dépistage organisé du cancer du sein mobilisant ce matériel.

Un groupe d'experts composé de personnes en situation de handicap, d'accompagnants ainsi que de professionnels de la prévention a été composé de sorte à évaluer la qualité des plans du mammographe en bois et le prototype développé.

En 2024 et 2025 ont été créés dans le cadre de ce projet :

- Les plans d'un mammographe en bois,
- Un jeu de plateau et de cartes sur le dépistage du cancer du sein,
- Un guide pédagogique pour animer les ateliers,
- Des infographies et animations à intégrer dans les ateliers,
- Une fiche synthèse des contenus de l'atelier,
- Une fiche présentant les instructions de montage et d'usage du Mamobois.

En 2025, le Mamobois a été installé dans différents lieux pour sensibiliser un public en situation de handicap au dépistage du cancer du sein (70 personnes issues de 6 ESMS). L'analyse des retours montre un intérêt important pour l'outil :



Une convention de partenariat entre la CPAM de la Manche, le CFA de Coutances et le RSVa a été signée le 1er décembre 2025 à Saint-Lô.



La CPAM de la Manche poursuit le soutien du projet en 2026. Un nouveau prototype de Mamobois devrait être développé de sorte à mettre en place d'autres ateliers. Des actions seront également entreprises pour inclure davantage les personnes en situation de handicap dans le développement de l'outil et le tester dans des contextes inédits.

b) Le projet Ambassadeurs

En 2024, le RSVa et La Ligue Havraise ont ambitionné de développer une formation ayant pour objectifs de sensibiliser des personnes en situation de handicap aux dépistages organisés des cancers et de leur permettre d'accéder à la fonction d'« Ambassadeurs » du dépistage. Le projet est soutenu par l'Assurance Maladie de la Seine Maritime.

Sept binômes composés d'une personne en situation de handicap et d'un accompagnant professionnel ont participé au programme et mettent actuellement en place des actions inédites pour sensibiliser leurs pairs au dépistage. Une attention spécifique a été accordée au fait de composer des binômes intégrant des profils variés à des fins de représentativité.

En 2025 ont été créés dans le cadre de ce projet :

- Un livret de formation sensibilisant au dépistage organisé des cancers,
- Un livret de formation sensibilisation à la fonction d' « Ambassadeur »,
- Un Powerpoint support et des infographies accessibles,
- Des supports d'animation adaptées.

L'analyse des retours montre un intérêt important pour la formation :



Création de curricula de formation sur la thématique du dépistage des cancers pour un public en situation de handicap

Au cours de l'année 2025, le RSVA s'est engagé dans la rédaction de curricula de formation et de supports pédagogiques à l'intention de différentes parties prenantes. Ces objectifs s'inscrivent dans la continuité des projets précédemment présentés et de la validation d'outils inédits. A des fins de clarté, notre propos sera structuré selon le public cible identifié :

<p>Accompagnants (professionnels et aidants)</p>	<p>Dans le cadre du projet Handi'Sens, le RSVA a rédigé un curriculum de formation et un livret pédagogique mobilisant une approche agile. L'offre de formation a été diffusée en 2025 pour une organisation effective en 2026. Le but de cette formation est de sensibiliser les participants à la mise en œuvre d'actions de prévention centrées sur le dépistage et de présenter des outils, supports et pratiques préalablement validés.</p>
<p>Professionnels de santé</p>	<p>Le RSVA a intégré le COTECH Vulnérabilité du Centre Henri Becquerel. Cette instance a notamment pour objectif de co-construire une sensibilisation pilote à destination des professionnels de l'oncologie de la métropole de Rouen sur l'accueil et l'accompagnement d'un public vulnérable ou en situation de handicap. Le RSVA est mobilisé pour alimenter les contenus inhérents au parcours de soins de la personne en situation de handicap avec une attention particulière pour un public présentant une déficience intellectuelle ou un polyhandicap. La première session de formation est prévue en mars 2026.</p>

Personnes en situation de handicap

Dans le cadre du projet Handi'Sens, plusieurs contenus pédagogiques ont été développés et écrits afin d'animer nos sensibilisations. Une attention spécifique a été accordée à l'accessibilité de l'ensemble de nos contenus et du matériel utilisé.

Le présent rapport a également témoigné du projet Mamobois et du projet Ambassadeurs spécifiquement pensé pour et avec un public en situation de handicap.

Contribution à la mise en œuvre de dispositifs d'« aller vers »

Le RSVA a collaboré au déploiement des « Journées Santé des femmes » portées par le CRCDC de Normandie. Ce projet, réunissant de multiples partenaires, a notamment pour mission de stationner un Mammobile facilitant l'accès au dépistage du cancer du sein dans des zones témoignant d'un faible taux de recours au dispositif. Les journées étaient réservées aux femmes vulnérables ou en situation de handicap n'ayant pas réalisé de dépistage depuis au moins 4 ans. Outre l'accès facilité à la mammographie, un parcours était organisé afin de favoriser la participation à un dépistage du cancer du col de l'utérus et à la remise d'un kit de dépistage du cancer colorectal.

En parallèle de cette journée, les femmes en situation de handicap du territoire étaient également conviées à participer à un atelier présentant le dépistage, ses tenants et aboutissants.

Au sein de ce projet, le RSVA a :

- Créé une cartographie identifiant les ESMS situés à proximité des zones de stationnement du Mammobile ;
- Contribué à l'adaptation du courrier d'invitation de sorte à répondre davantage aux critères d'accessibilité ;
- Invité par mail et par téléphone les ESMS recensés à intégrer la démarche ;
- Développé des supports d'animation pour l'atelier de sensibilisation au dépistage ;
- Créé et diffusé un questionnaire d'évaluation de la satisfaction relative à l'atelier pour les personnes en situation de handicap.

Le RSVA a collaboré à la mise en œuvre de 4 journées Santé des femmes au cours de l'année 2025 :

- Le 29 avril à Sourdeval (50),
- Le 20 mai à Saint-Valery-en-Caux (76),
- Le 11 septembre à Blangy-sur-Bresle (76),
- Le 4 novembre à Orbec (14).

35 personnes ont pris part aux ateliers et ont témoigné d'un large taux moyen de satisfaction.

Organisation et mise en œuvre de « visites blanches »

L'année 2025 a été marquée par le déploiement plus conséquent de visites blanches à destination d'un public en situation de handicap. Dans ce cadre, le RSVA recense cinq initiatives complémentaires :

- Une visite au sein du Centre François Baclesse, en partenariat avec le CRCDC, l'Assurance Maladie, la MSA et la Ligue contre le cancer (N = 25) ;
- Une visite au sein du Centre Henri Becquerel ;

- Une visite au sein du Groupe Hospitalier du Havre, en partenariat avec l'Assurance Maladie et la Ligue Havraise (N = 12).
- Une visite au sein du Centre d'Imagerie d'Alençon, en partenariat avec l'Assurance Maladie et le CRCDC (N = 6).
- Une visite au sein des Hôpitaux du Sud Manche – site d'Avranches (N = 32).

Le RSVA a développé différents outils et supports pour faciliter la mise en œuvre effective de l'action et l'appropriation des contenus par les personnes en situation de handicap.

Plus précisément, le RSVA à :

- Réalisé une cartographie des ESMS situés à proximité de Caen, d'Alençon ou d'Avranches susceptibles de participer à une visite blanche ;
- Créé cinq livres de présentation de la visite blanche, de ses tenants et aboutissants en langage accessible (un par lieu de visite) ;
- Créé et diffusé une campagne de communication par mail et téléphone aux ESMS ciblés du Calvados, de l'Orne et de la Manche ;
- Créé et diffusé un questionnaire de satisfaction rédigé en langage accessible ;
- Co-animé les temps de visites auprès du public en situation de handicap (Caen, Le Havre, Alençon, Avranches).

Les retours des différents participants soulignent l'intérêt du projet et la qualité de l'accueil. La possibilité de voir le matériel utilisé au cours de l'examen est perçue comme rassurant, tout comme le fait de pouvoir entrer en contact avec des professionnels de santé.

ACTIONS PROMOTION DE LA SANTE (MOIS SANS TABAC)

CONTEXTE

La question du tabagisme des personnes en situation de handicap est peu fréquemment soulevée. Est constaté un manque de dépistage et d'évaluation de la consommation. Néanmoins, la note de cadrage de la Haute Autorité de Santé « Prévention des addictions et réduction des risques et des dommages en ESSMS » validée le 29 novembre 2022 affirme que les personnes en situation de handicap tendent à davantage fumer par comparaison à la population générale.

Lorsque des intervenants recherchent des programmes de prévention ou de sevrage tabagique adaptés à un public en situation de handicap, ils se heurtent fréquemment à des ressources peu accessibles et/ou peu adaptées au handicap. De plus, quand des outils sont développés, très peu font l'objet d'une évaluation rigoureuse permettant l'émergence de pratiques probantes. Des chercheurs affirment que cette absence de programme contribue activement à l'augmentation des inégalités sociales de santé.

Face à ces constats, le RSVA s'engage activement dans la lutte contre le tabagisme. En lien avec la Politique Régionale de Réduction du Tabagisme, le RSVA est plus particulièrement mobilisé en faveur de la promotion de la démarche Mois sans Tabac au sein du secteur médico-social. Cette démarche nationale est un levier pour aborder les questions de consommation de tabac au sein des établissements et services. Ces questions peuvent également être abordées dans le cadre d'un projet global d'éducation à la santé ou de renforcement des compétences psychosociales.

PRINCIPALES ACTIONS

Création d'outils inédits sensibilisation à la lutte contre le tabagisme en ESMS

Dans le prolongement des recommandations émises au sortir de l'enquête « Et toi, tu fumes ? » et des lacunes identifiées par la scoping-revue portant sur la consommation de tabac par les personnes en situation de handicap (documents disponibles sur le site du RSVA), le DAPA et le RSVA ont co-écrit une fiche projet destinée au développement d'un Mois Sans Tabac plus inclusif, le « Mois Sans Tabac pour tous ».

En 2024, une première phase du projet s'est centrée sur la création de prototype d'outils Mois sans tabac pensés à l'intention d'un public en situation de handicap. Le mois s'organise sur 4 semaines, chaque semaine étant associée à une thématique spécifique et à des ressources à exploiter.

Plus précisément, ont été développés dans cette phase du projet :

- Une fiche projet à l'intention des ESMS,
- Des outils répondant à des critères d'accessibilité (un outil par semaine et un journal de bord).

Deux ESATS normands ont acceptés de procéder au test des outils en identifiant des experts volontaires pour mettre à l'épreuve les ressources. A partir de décembre 2024, plusieurs travailleurs en situation de handicap se sont donc mobilisés pour évaluer l'accessibilité et l'efficacité des productions, mais surtout émettre des commentaires et propositions pour constamment les améliorer.

En 2025, riche des retours et propositions des experts-testeurs, le RSVA et le DAPA ont conjointement entamé une deuxième phase du projet. Cette dernière a permis d'inclure les conseils reçus pour créer une nouvelle version du « Mois Sans Tabac pour tous ». Si le programme s'articule toujours sur quatre semaines, de nouveaux outils ont été retravaillés, voire intégrés.

Ont notamment été créés au sein de ce projet :

- Un jeu de plateau,
- Des fiches explicatives (TSN, nicotine, qui peut m'aider...),
- Un questionnaire d'évaluation de ma consommation,
- Un questionnaire pour mieux comprendre ma consommation,
- Un questionnaire d'observation de mon environnement,
- Un contrat,
- Un journal de bord,
- Des Mandalas
- Une tirelire
- Des carte « idées »
- Des cartes « exercices »
- ...

La démarche et les outils ont été présentés au sein du webinaire « Lieux de Santé Sans Tabac » en novembre 2025.

La seconde version du programme est en cours d'expérimentation au sein de 4 ESMS normands. Les retours des nouveaux experts mobilisés permettront d'améliorer de manière continue le programme tout en renforçant la réflexion inhérente à la dissémination de la démarche, voire à la mise en place d'ESMS sans tabac au cours de l'année 2026.

EXAMENS PREVENTION EN SANTE

CONTEXTE

Les Examens de Prévention en Santé, dits EPS, réalisés en Normandie par l'Union de Caisse-Institut inter Régional pour la Santé (UC-IRSA), font partie des dispositifs de droits communs. Ils permettent aux assurés du régime général de plus de 16 ans de faire un point sur leur santé, de poser des questions à une équipe médicale en toute confidentialité, d'être informés sur leurs droits et orientés, en lien avec le médecin traitant.

Les EPS se veulent adaptés à chacun et s'appuyer sur les recommandations médicales les plus récentes en matière de prévention. En d'autres termes, ils sont présentés comme un moment privilégié pour faire le point sur sa santé.

Cependant, pour les personnes en situation de handicap, ce bilan peut être plus difficile à réaliser. En effet, les examens peuvent être plus anxiogènes. Le handicap peut également réclamer des aménagements spécifiques à l'instar d'un temps de préparation aux examens, le recours à du matériel adapté ou à un temps plus important pour échanger avec les professionnels de santé.

Depuis 2019, grâce à l'obtention d'un soutien financier de la CPAM du Calvados, le RSVA, en partenariat avec l'UC-IRSA accompagne l'organisation d'EPS pensés à l'intention d'un public en situation de handicap. Un déploiement à l'échelle de la Normandie est en cours.

PRINCIPALES ACTIONS

Mise en œuvre d'EPS adaptés à un public en situation de handicap en Normandie

Au cours de l'année 2025, le RSVA a collaboré avec un UC-IRSA de quatre départements normands et l'ARS Normandie afin de mettre en place des EPS adaptés à un public en situation de handicap.

Dans la poursuite des années précédentes, pour accompagner le processus de mise en œuvre, le RSVA a coordonné la création de différents outils :

- Un questionnaire d'analyse des besoins et attentes,
- Une fiche d'informations présentant les étapes des EPS adaptés à l'intention des ESMS,
- Une fiche permettant de recueillir les informations personnelles des participants aux EPS pour faciliter les transmissions,
- Un livre de présentation des EPS à l'intention d'un public en situation de handicap,
- Une fiche FALC de synthèse à l'intention d'un public en situation de handicap,
- Des questionnaires :
 - de satisfaction des personnes en situation de handicap,
 - de satisfaction des parties prenantes professionnelles,
 - de remontée d'indicateurs.

Nous proposons d'effectuer la description du déploiement des EPS par département, par souci de lisibilité.

<p>Département du Calvados</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un questionnaire d'analyse des attentes et des besoins. • Identification des ESMS susceptibles de participer à l'enquête <p>L'arrivée d'un nouveau médecin coordinateur sous-tend une analyse actualisée des besoins respectifs pour assurer une mise en œuvre de qualité des EPS.</p> <p>Un nouveau déploiement d'EPS est envisagé pour 2026., sur base des données collectées et analysées.</p>
<p>Département de l'Orne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Révision du livre de présentation des EPS pour un public en situation de handicap. • Révision de la fiche informations à destination des ESMS. • Création de la fiche recueil des informations. • Mise à jour de la cartographie des ESMS à contacter pour proposer les EPS. • Révision de supports de communication à destination des ESMS identifiés dans la cartographie. • Révision d'un mail type à destination des ESMS contactés (avec co-signature). • Diffusion de l'offre et recueil des déclarations d'intérêt pour une mise en œuvre en 2026.
<p>Département de la Seine Maritime (Le Havre) - en partenariat avec la Ligue Havraise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Révision du livre de présentation des EPS pour un public en situation de handicap. • Révision d'un questionnaire de satisfaction des personnes en situation de handicap. • Soutien à l'organisation effective d'EPS : 13 volontaires en situation de handicap.
<p>Département de la Manche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Révision du livre de présentation des EPS pour un public en situation de handicap. • Révision de la fiche informations à destination des ESMS. • Création de la cartographie des ESMS à contacter pour proposer les ESMS. • Création d'une affiche de présentation de la démarche pour un premier déploiement des ESMS adaptés prévu en 2026.

De manière transversale, une convention régionale type a été rédigée de sorte à prendre contact avec l'ensemble des UC-IRSA du territoire dans le but de disséminer d'autant plus l'action au cours de l'année 2026.

PROMOTION SANTE HANDICAPS

CONTEXTE

Pour offrir une meilleure réponse aux besoins des acteurs du territoire normand, l'ORS-CREAI Normandie, Promotion Santé Normandie et le RSVa ont créé un espace collaboratif appelé « Promotion

Santé Handicaps ». Ce lieu permet de favoriser une culture commune autour de la promotion de la santé et de favoriser le déploiement d'activités adaptées à un public en situation de handicap.

Cet espace d'inscrit dans la continuité des objectifs du Projet Régional de Santé de Normandie et constitue une offre de services en soutien des politiques de santé pour les personnes en situation de handicap pilotées par l'ARS Normandie. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site : <https://www.promotionsante-handicaps.org/>.

PRINCIPALES ACTIONS

Organisation de webinaires de prévention et de promotion de la santé pour un public en situation de handicap

Des rencontres régulières sont réalisées en vue de développer et de co-animer, avec le soutien de l'ARS Normandie, un webinaire régional par semestre. Chaque webinaire porte sur une thématique d'actualité, en lien étroit avec le Projet Régional de Santé de la Normandie. Des intervenants sont invités à présenter leurs initiatives et travaux régionaux (ou hors région, le cas échéant) à l'intention d'un public en situation de handicap.

Plus précisément, ont été développés au cours de l'année 2025 les webinaires :

- « Hygiène et handicap, on se mouille ».
 - 30 juin 2025,
 - 32 professionnels présents – 55 vues en replay.
- « Addictions et handicaps, parlons-en ! »
 - Prévu le 11 décembre 2025 – reporté en mars 2026.

L'ACCES A LA SANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN ETABLISSEMENT DE SANTE

LES DISPOSITIFS DE CONSULTATION ADAPTEE - HANDICONSULT

En 2025, le RSVA a poursuivi son engagement en faveur de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, en accompagnant les dispositifs de consultations adaptées ou dédiées au sein des établissements de santé.

Sur le volet dentaire :

- Centre Hospitalier Mémorial France Etats-Unis, Saint-Lô : 275 consultations réalisées par les deux praticiens intervenants (dont 206 consultations et 10 interventions au bloc opératoire pour le Dr Hurtel) ;
- Hôpitaux du Sud Manche : les consultations dentaires dédiées ont été suspendues à compter d'avril 2025 suite au départ du Dr Champvallont, chirurgien-dentiste.

Le 13 mars 2025 était organisée la journée régionale des handiconsults de Normandie, en présence des professionnels des différents dispositifs développant des solutions handiconsult' ou simulaires sur le territoire. L'objectif était de présenter des solutions adaptées ainsi que le centre de simulation situé dans le nord de la France.

FORMER POUR MIEUX ACCOMPAGNER : UN LEVIER ESSENTIEL

La formation des professionnels constitue un axe fort pour garantir un accueil et un accompagnement adaptés des personnes en situation de handicap. A présent identifiée comme un besoin prioritaire par les établissements, elle est aujourd'hui pleinement intégrée aux actions du RSVA, par le déploiement des programmes de formation spécifiques, en réponse aux attentes du terrain.

HANDIDENT NORMANDIE

LA DEMARCHE ET SES ACTIONS

Depuis sa création, le dispositif Handident Normandie n'a cessé d'évoluer pour permettre une meilleure prise en soins des personnes à besoins spécifiques.

Ce sont, aujourd'hui, 22 fauteuils dentaires installés sur les cinq départements normands, aussi bien en secteur « personnes âgées » qu'en secteur « handicap ».

Handident Normandie repose sur trois grands axes d'actions complémentaires.

- La sensibilisation à la thématique ;
- La formation des professionnels médico-sociaux, et plus largement, de toutes les personnes concernées ou investies ;
- La mise en place de solutions d'accès à la santé orale, par la détention d'un fauteuil dentaire, l'organisation de consultations de dépistage, l'accompagnement à l'organisation d'un parcours de santé orale adapté.

Chaque action est valorisée par une convention de partenariat ou de formation.

Il est toutefois indispensable que les établissements bénéficiaires disposent de référents formés en hygiène bucco-dentaire, condition essentielle à la mise en œuvre et à la pérennité des actions.

De nouveaux chirurgiens-dentistes ont rejoint le dispositif, ponctuellement pour certains, et plus pérenne pour d'autres.

La fin d'année 2025 a été frappée par le décès du Dr Hubert SENECHAL, dont l'engagement en formation et en consultations de dépistage a profondément marqué le dispositif.



LES ACTIONS EN CHIFFRES

SENSIBILISATION

Les actions de sensibilisation sont à destination des résidents d'établissements médico-sociaux et de leur famille. Elles visent à rappeler l'importance de la santé orale pour une bonne santé générale. Trop souvent reléguée au second plan, une meilleure prise en compte de l'hygiène bucco-dentaire permet pourtant de prévenir l'apparition de pathologies ou l'aggravation de troubles existants.

En 2025, les actions de sensibilisation n'ont pas été réalisées sur le territoire normand. La mobilisation des familles autour de cette thématique, au travers de la communication des établissements, demeure complexe. L'hygiène bucco-dentaire reste un sujet sensible voire tabou. Face à ce constat, le RSVA réfléchit à l'évolution de ces actions. L'enjeu est d'identifier comment rendre les temps de sensibilisation plus accessibles, attractifs et ludiques afin de favoriser l'adhésion des personnes concernées et de leurs proches. Des pistes sont actuellement à l'étude autour d'outils, de jeux pédagogiques, d'animations interactives et de supports adaptés pour aborder la santé orale de manière positive et dédramatisée.

Afin de faire venir les familles, le RSVA avait suggéré aux établissements d'accoler ces sensibilisations à un moment festif où les familles se déplacent déjà pour y participer mais cela n'a pas forcément été compris par les structures.

Un module appelé « Autonomie de mon hygiène bucco-dentaire » permet, aux travailleurs d'ESAT de bénéficier d'une formation / sensibilisation inscrite dans le parcours de formation continue professionnelle. Aucune action de ce type n'a eu lieu cette année.

Une seconde action « Tout Sourire », en partenariat avec la MSA est déployée et s'adresse aux travailleurs d'ESAT, aux Entreprises Adaptées, aux Foyers d'Hébergement et leurs encadrements. Elle se décline sur une à quatre séances par journée :

- Une sensibilisation de 2 heures pour les encadrants,
- Puis des séances d'une heure pour les résidents, en petits groupes, avec des supports et un langage adapté.



FORMATIONS

Le RSVA déploie plusieurs types de formation pour améliorer la santé orale des personnes en situation de handicap. Au-delà du cadre professionnel, ces apprentissages s'inscrivent également dans une démarche de santé publique et d'accessibilité universelle, avec des bénéfices concrets dans la vie quotidienne.



La formation Référent en Hygiène Bucco-Dentaire est aujourd’hui une formation reconnue par les EMS vers lesquels l’association oriente ses interventions.

En 2025, 23 sessions de formation ont été réalisées, permettant de former 226 référents. Les sessions de formation sont réparties sur les 5 départements normands, aussi bien dans le secteur handicap que personnes âgées.



L’année 2025 a été marquée par un déploiement dynamique sur les départements de l’Eure et de la Seine Maritime favorisé par l’ouverture d’une antenne du RSVA à Rouen et le recrutement d’une Référente Santé & Handicap. Depuis la création du dispositif en 2016 jusqu’à décembre 2025, 1308 Référents en Hygiène Bucco-Dentaire ont été formés par le RSVA. Ce chiffre à lui seul témoigne de l’appropriation croissante des enjeux de santé orale par les acteurs de terrain.

Afin d’accompagner cette montée en charge et d’harmoniser les niveaux de pratiques, le RSVA a engagé en 2025 un travail de structuration d’un parcours de formation de “référents en hygiène bucco-dentaire”. Pensé en deux niveaux, il vise, par sa progressivité, à mieux répondre à la diversité des besoins des établissements du territoire :

- Niveau 1 – Les fondamentaux de l’hygiène bucco-dentaire : acquisition des bases indispensables, destinées à l’ensemble des professionnels intervenant auprès des publics accompagnés mais également à toutes personnes souhaitons connaître les fondamentaux en hygiène bucco-dentaire.
- Niveau 2 – Devenir référent en hygiène bucco-dentaire : approfondissement des connaissances et des pratiques, à destination des professionnels souhaitant se spécialiser et jouer un rôle moteur au sein de leur établissement.

L’accès au niveau 2 sera conditionné par la validation préalable du niveau 1. Le programme du niveau 2 est en cours de validation et sera publié en 2026.

CONSULTATIONS DE DEPISTAGE

En 2025, 26 journées de consultations de dépistage ont été organisées, permettant de rencontrer 516 personnes grâce à l’implication de 11 chirurgiens-dentistes.



Sur les 13 établissements bénéficiaires, seuls deux n'ont pas retourné les dossiers de consultations, permettant de procéder à une analyse des dossiers :

- identifier les pathologies bucco-dentaires,
- établir un plan de traitement,
- recevoir des conseils en hygiène bucco-dentaire,
- Et orienter les personnes vers des solutions adaptées (cabinet libéral, centre dentaire ou hospitalier).

Dans le cadre d'une thèse menée par la Faculté d'odontologie de Caen et le Dr Constance Ambroise, les dossiers anonymisés ont été transmis. Ce travail de recherche porte sur l'accès aux soins dentaires des personnes en situation de handicap. Il vise à mieux comprendre les parcours de soins, les freins rencontrés et les leviers existants pour améliorer l'accès aux soins, en s'appuyant notamment sur le vécu et l'expertise des professionnels et accompagnants intervenant au sein des établissements et services médico-sociaux (ESMS). Une visite de ce lieu de formation a d'ailleurs été réalisée à cette occasion grâce à un enseignant en prothèse dentaire.

L'ACCOMPAGNEMENT DES DISPOSITIFS DE CONSULTATIONS DENTAIRES DEDIEES

La santé orale étant une thématique prégnante des actions du RSVA, il travaille sur la graduation des solutions de soins pour les personnes en situation de handicap.

Dans plusieurs établissements de la Seine Maritime, des fauteuils dentaires sont ainsi associés à des solutions de soins simples, permettant de réaliser des détartrages, des extractions simples, des réparations de prothèses... L'objectif de ces dispositifs est simple : éviter les déplacements inutiles et réduire l'anxiété liée aux consultations.

- Dispositif de Grugny, Établissements Publics Départementaux :
 - Les chirurgiens-dentistes : 2 praticiens, ½ journée tous les 15 jours,
 - Types de soins : détartrage et établissement d'une ordonnance pour plan de traitement à venir.
- Dispositif de Oissel, USLD CHU de Rouen Normandie :
 - Les chirurgiens-dentistes : 1 praticien, 1,5 jour / mois,
 - Nombre de patients : 59 pour 91 actes réalisés et 115 passages au fauteuil.
- Dispositif d'Héricourt en Caux, Association du Dr Gibert :
 - Présence de 2 chirurgiens-dentistes sur le site en 2025, dont un jusqu'en octobre 2025. Le recrutement d'un chirurgien-dentiste est prévu en 2026 afin de pérenniser le dispositif.
 - 170 personnes accueillies pour 283 consultations réalisées.

Ces dispositifs ont vocation à être mutualisés et ainsi être utile aux établissements médico-sociaux en proximité.

DES OUTILS AU SERVICE DES PRATIQUES

LIVRET “MIEUX APPREHENDER L’HYGIENE BUCCO-DENTAIRE DES PERSONNES ÂGÉES”



Élaboré en partenariat avec le CPIAS, Normand’Hygiène et l’ARS Normandie, ce document a été largement diffusé et très favorablement accueilli par les EHPAD Normands, qui en ont chacun reçu deux exemplaires.

Au-delà de cette diffusion, le livret est présenté et mobilisé comme support pédagogique lors des formations proposées par le RSVa, permettant aux participants professionnels ou non de s'approprier concrètement les recommandations et de les intégrer dans leurs pratiques quotidiennes. Le livret est également mis à disposition et téléchargeable sur le site internet du RSVa, permettant ainsi au plus grand nombre de professionnels, d'aidants et de structures de s'approprier les conseils et recommandations en hygiène bucco-dentaire ([Mieux appréhender l'hygiène bucco-dentaire des personnes âgées - RSVa Normandie](#)).

Le 23 septembre 2025 s'est tenue à Rouen une journée CPIAS Normandie. Cette journée a été l'occasion d'une présentation du livret. Elle a aussi permis de mettre en lumière les formations proposées par le RSVa, à l'attention des professionnels des établissements médico-sociaux accompagnant les personnes à besoins spécifiques, qu'elles soient âgées ou en situation de handicap.

UN WEBINAIRE AVEC LES CHIRURGIENS-DENTISTES PARTENAIRES

Le 17 septembre 2025, les 17 chirurgiens-dentistes partenaires d'Handident Normandie ont participé à un webinaire de bilan et d'échanges. Ce temps fort a permis de présenter de nouveaux outils :

- Le livret « Mieux appréhender l'hygiène bucco-dentaire des personnes âgées » (cf ci-dessus),
- Le dossier de consultation de dépistage réduit à une page recto-verso,
- La Charte Hygiène Organisation des consultations de dépistage avec le RSVa.

Mais aussi un échange autour :

- Des orientations concernant la formation en deux niveaux pour la Santé Orale,
- L'ouverture aux aidants de la formation « Les fondamentaux de l'hygiène bucco-dentaire »,
- Des pistes de construction sur un niveau 2 expert « Devenir Référent en Hygiène Bucco-Dentaire »,
- De la couverture des zones blanches dans l'Orne, l'Eure et la Seine Maritime en formation de professionnels dans les établissements.
- Des envies de formation de professionnels directement dans les écoles type IFSI, IFAS,
- Des besoins en matériel lors des consultations de dépistage (baume à lèvres, vaseline, pinces, ...)
- De la communauté des RHBD.

HANDIDENT SUR LE TERRITOIRE NORMAND

En 2025, Handident Normandie a participé à plusieurs événements régionaux et inter-régionaux afin de valoriser les actions menées en santé orale, de partager les pratiques et de renforcer les partenariats avec les acteurs du champ du handicap et de la santé.

- **30 janvier à Héricourt en Caux** : l'association du Dr Gibert a organisé l'inauguration du cabinet dentaire. Dans le cadre de l'amélioration de l'accès aux soins dentaires, l'ARS Normandie, en partenariat avec le RSVA, accompagne la mise en œuvre de solutions innovantes pour permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier de soins dentaires. Ouvert dans un premier temps aux personnes accompagnées par l'association, l'objectif est de permettre, grâce à la présence de deux chirurgiens-dentistes, de faire bénéficier les établissements alentours de solutions de soins.



- **22 mars à Dieppe** : Handident Normandie a notamment été présent lors de la journée "Tous en bleu pour l'autisme", contribuant à la sensibilisation du grand public et des professionnels aux enjeux de santé des personnes avec des troubles du spectre de l'autisme.



- **15 et 16 mai à Caen au MoHo** : Handident Normandie a pris part à l'organisation du congrès de la SOFCODH 2025, dédié aux consultations spécifiques pour les personnes en situation de handicap, et a permis une mise en lumière des dispositifs de consultations dentaires adaptées et les enjeux de parcours de soin.
- **25 juin 2025**, le dispositif était également présent au Forum du Handicap d'Evreux Portes de Normandie aux côtés d'Hélène Geurts en charge de la partie PPS au RSVA. Cet événement était organisé dans le cadre du Grenelle du handicap. Cela a favorisé les échanges avec les acteurs du territoire.



- **2 et 3 octobre, au colloque SOSS à Rennes**. Notre présence a permis de contribuer aux réflexions collectives et aux échanges autour de l'accès aux soins, de l'hygiène bucco-dentaire et de l'accompagnement des publics à besoins spécifiques.

Ces différentes participations aux événements s'inscrivent dans une volonté de renforcer la visibilité de Handident Normandie, de consolider les partenariats et de diffuser une culture partagée de la santé orale adaptée aux personnes en situation de Handicap.

LA COMMUNAUTE DES REFERENTS EN HYGIENE BUCCO-DENTAIRE

La communauté ou réseau des Référents en Hygiène Bucco-Dentaire (RHBD) est un projet ambitieux que le RSVA prépare et réfléchit depuis quelques années. Son objectif est de créer un réseau collaboratif de professionnels formés, visant à renforcer et valoriser les compétences en hygiène bucco-dentaire au sein des établissements médico-sociaux normands et à les partager

Pour constituer ce réseau pilote, les professionnels formés les plus actifs et convaincus par l'hygiène bucco-dentaire ont été répertoriés dans l'ensemble des 5 départements Normands. Les établissements concernés ont été contactés pour évaluer la coopération possible des salariés.

Ensuite les Référents ont été invités à participer à une première réunion en visioconférence, en janvier 2026. Cette réunion marquera le lancement officiel de ce projet.

Présentation et objectifs du projet

Ce réseau a pour vocation de :

- (Re)mobiliser les référents HBD déjà formés afin de renforcer leurs pratiques et leur rôle de relais au sein de leurs établissements ;
- Favoriser les échanges et le partage d'expériences entre professionnels, pour mutualiser les connaissances, les conseils et les solutions innovantes ;
- Valoriser les initiatives et bonnes pratiques mises en place dans les ESMS pour contribuer à la dynamique régionale coordonnée autour de la santé orale.

Le RSVA souhaite associer les ESMS en tant que partenaires et commanditaires du projet, reconnaissant leur investissement et les résultats obtenus grâce à l'implication de leurs équipes.

La mise en place de ce "réseau" s'inscrit dans un plan de développement 2026 plus large, visant à accompagner et valoriser les professionnels, à enrichir les formations et à renforcer l'impact des actions d'hygiène bucco-dentaire sur l'ensemble du territoire Normand.

UNE MALLETTE SUR LA SANTE ORALE

Prémices pour la création d'une mallette sur la santé orale « Santé et Hygiène des Dents », « La Bannette de Cousin Hub ! », petite sœur de la mallette la Fée pour Nous. Nous menons une réflexion actuellement à la création d'une mallette pédagogique dédiée à la santé orale, conçue comme un outil pratique et modulable pour accompagner les ESMS dans les actions de formation et de sensibilisation auprès des personnes en situation de handicap. Ce projet s'inscrit en complémentarité avec les outils existants, tels que les livrets pédagogiques et supports utilisés lors des formations.

Cette mallette constituera un véritable kit clé en main pour les ESMS leur permettant de :

- Organiser des séances de sensibilisation pour leur personnel,
- Sensibiliser les résidents et leurs familles,
- Diffuser des conseils pratiques et accessibles en matière de santé orale.

RAPPEL DE LA DEMARCHE

La démarche Handigynéco a pour objectif de permettre aux femmes accompagnées dans les établissements médico-sociaux de types MAS (Maison d'Accueil Spécialisé) et FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) de bénéficier d'une consultation annuelle de gynécologie permettant de dresser un bilan de leur santé et de favoriser la mise en place d'un parcours de santé adapté si nécessaire.

Au travers de trois grands principes :

- Formation
 - Spécificité des différents handicaps
 - Relation d'aide et autonomisation (empowerment) : outils et posture du counselling
 - Ressources du territoire et partenaires
- Aller-vers
 - Résout les difficultés d'accessibilité
 - Sujets intimes abordés dans un lieu sécurisant et réconfortant
 - Permet la coordination avec l'ensemble de l'équipe
- Temps long et suivi adapté
 - Consultations gynécologiques annuelles longues
 - Possibilité de consultation « blanche » (sans examen)
 - Collaboration des acteurs (FSH, SF, professionnels, familles)

Handigynéco, d'abord déployé en Ile-de-France, puis en Normandie et en Bretagne, est aujourd'hui présent dans une large majorité de régions sur le territoire national (DOM-TOM compris).

LES CHIFFRES DE L'ACTIVITE 2025

Grâce à la dernière formation réalisée en février 2025, les établissements de Normandie bénéficient de l'intervention de 37 sages-femmes formées à la démarche Handigynéco. Leurs interventions aux 4 coins de la région normande leur ont fait parcourir 5704 kms.

Sur les 96 établissements concernés par la démarche Handigynéco en Normandie, à fin 2025, 83 établissements bénéficient ou vont très prochainement bénéficier du dispositif « Handigynéco », soit un taux de participation de 85%.

2024	2025
431 consultations	546 consultations
4 Consultations de Contraception et de Prévention	10 Consultations de Contraception et de Prévention
4 prélèvements cervico-utérins	10 prélèvements cervico-utérins
30 ateliers professionnels	21 ateliers professionnels
27 ateliers résidents	15 ateliers résidents

2025 a aussi permis d'identifier différents axes d'amélioration autour de la mobilisation et de la communication avec les EMS, en particulier sur l'organisation des ateliers à destination des professionnels et des usagers.

Il sera nécessaire aussi de mobiliser les établissements de l'Eure, n'ayant pas encore répondu à la démarche. Ce déploiement nécessitera le recrutement de nouvelles sage-femmes.

HANDIGYNECO AU NATIONAL : DEVELOPPER L'INTER-COORDINATION

LE COMITÉ INTER-RÉGIONAL

Les travaux communs et l'accompagnement au déploiement de la démarche au niveau national se sont poursuivis par l'organisation régulière de visioconférences entre les différents chargés de projet Handigynéco. Les rencontres ont lieu tous les 2 mois.

En complément, des groupes de travail se sont réunis autour de la communication, de la formation et de l'évaluation du dispositif.

Deux temps dans l'année ont également eu lieu avec la participation des interlocuteurs ARS privilégiés pour chacune des régions.

Tout sujet d'échanges peut être proposé et permettre la mise en œuvre de l'action de la façon la plus optimale.

LES PARTICIPATIONS AUX ÉVÉNEMENTS

Congrès de la SOFCODH

Chaque année, la SOFCODH (Société Française des Consultations Dédiées Handicap) organise un congrès sur la thématique de l'accès à la santé des personnes en situation de handicap.

Pour l'édition 2025, le groupe inter-régional Handigynéco a proposé un poster rappelant les principes du dispositif, les chiffres nationaux et régionaux.



Commission santé de la CNCPH

Présentation du dispositif Handigynéco au travers de ses actualités et de ses perspectives.

Assises nationales de la Télémédecine, Bucco-dentaire, visuelle et auditive – 14 novembre 2025

Impliqué dans l'association nationale SOSS - Santé Orale et Soins Spécifiques, le RSVA a participé à la journée pour compléter les propos enregistrés par le chargé de mission, Eric Magnier, sur la thématique de la télémédecine bucco-dentaire.

Journée des droits des femmes

En 2025, la Préfecture de l'Orne, à travers le service de la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DDDFE), et sa déléguée, Nora Garnier, a organisé des tables rondes autour des thématiques de la santé sexuelle des femmes, la santé mentale et l'emploi. Ces temps de présentation et d'échanges ont permis de présenter le dispositif Handigynéco par exemple et de rappeler l'importance de l'accès à la santé des personnes à besoins spécifiques, avec des dispositifs adaptés.

La Préfecture du Calvados a elle aussi organisé la visite d'un établissement médico-social déployant le dispositif Handigynéco afin de faire la promotion de l'accès à la santé, en "aller-vers", pour les femmes en situation de handicap. Les droits des femmes, c'est aussi, quelle que soit sa situation, de pouvoir bénéficier des mêmes soins que toutes les autres femmes. Madame la Sous-Préfète de Vire a ainsi pu découvrir l'action menée sur son territoire, en présence de la sage-femme dédiée à l'établissement

Relations presse

Handigynéco, c'est aussi une présence forte et reconnue dans différents médias.

- Parution dans le journal "Le Monde", en avril 2025
- Reportage sur France Info, en juin 2025

- Reportage dans le “Mag de la Santé”, à paraître,
- Deux numéros de la Newsletter Handigynéco, dont une parue en 2025,
- Parution dans le journal “Ouest-France”, en juin 2025.

LES PERSPECTIVES 2026

- La formation des sages-femmes : une nouvelle session de formation est organisée en mars 2026. L’objectif est de finaliser la couverture des établissements encore volontaires mais sans réponse sur le terrain.
 - 9 et pourront obtenir une réponse favorable dans le courant du mois d’avril,
 - 6 établissements ont fait part de leur souhait de ne pas bénéficier du dispositif,
 - 7 n’ont pas répondu aux sollicitations.

Initialement prévu pour former 32 sage-femmes sur la Normandie, le choix a été fait d’en avoir 50 afin de mieux répartir les forces vives sur le terrain et pallier des absences voire des interruptions.

- Les établissements médico-sociaux FAM et MAS : objectif 100% des EMS couverts en 2026. L’objectif n’ayant pu être atteint en 2025, il est reporté à 2026. L’Eure reste le département prioritaire pour le recrutement de sage-femmes. Cependant, le territoire est déjà en pénurie de professionnels de santé, rendant cette recherche d’autant plus difficile.

- L’évaluation du dispositif : des travaux menés en concertation.

Deux enquêtes parallèles ont été rédigées cette année pour permettre d’évaluer le dispositif du point de vue des sage-femmes et des établissements. Elles seront envoyées début 2026 pour ensuite être analysées.

- Extension du dispositif

Après recueil de différents éléments en 2025 permettant de recenser 168 personnes (femmes et hommes) en aménagement Creton (+ de 18 ans) avec orientation Mas, Fam et EAM, réparties dans 41 établissements normands, une enquête sera diffusée à ces derniers pour préciser :

- Les besoins de mise en place ou de suivi gynécologique,
 - Les pratiques de la consultation en gynécologie,
 - Le nombre d’EMS et de femmes concernées,
 - L’évaluation du besoin de recrutement de nouvelles sage-femmes,
 - Les formations à organiser.
- Formation à l’attention des professionnels des Maisons des Femmes Santé

Dans le cadre d’un travail conjoint avec le centre ressource Intim’Agir Normandie, et à la demande de l’ARS Normandie, le RSVA a travaillé à l’élaboration d’un programme de formation à l’attention des professionnels intervenant dans les Maisons des Femmes Santé, lieu dédié à l’accueil des personnes victimes de violences.

L’objectif de la formation sera de mieux comprendre le handicap, pour faciliter le repérage et l’accompagnement des personnes dans le cas de violences. Son déploiement est prévu pour 2026.

CHARTER ROMAIN JACOB

CALVADOS

CONTEXTE ET ENJEUX

La Charte Romain Jacob vise à améliorer l'accès aux soins et à la santé des personnes vivant avec un handicap, en favorisant des pratiques plus inclusives, coordonnées et adaptées à leurs besoins. Dans ce cadre, le comité départemental de la Charte Romain Jacob du Calvados constitue un espace privilégié de concertation et de mobilisation des acteurs du territoire.

Animé en lien avec les partenaires institutionnels, sanitaires, médico-sociaux et associatifs, ce comité a pour objectif de décliner les principes de la Charte à l'échelle départementale et de soutenir des actions concrètes en faveur d'un meilleur accès aux soins.

La dynamique du comité départemental du Calvados est portée par l'Assurance Maladie du Calvados et le Réseau de Services pour une Vie Autonome. Il a pour mission de :

- Mobiliser les acteurs locaux de la santé, du médico-social et du handicap,
- Identifier les besoins spécifiques du territoire,
- Coordonner et suivre les actions engagées,
- Promouvoir les engagements de la charte.

Les membres du comité départemental : le CHU de Caen Normandie, l'UFR Santé de Caen, l'EPSM de Caen, la Fondation Hospitalière de la Miséricorde de Caen, les Dispositifs d'Appui à la Coordination d'Axanté et de l'association Revivre, les associations représentantes des usagers HMVA et AFM Téléthon, l'ordre des médecins du Calvados, la CPTS Caen-Couronne, Envie Autonomie, ville de Caen, la CAF, la MSA, la Communauté 360 du Calvados, l'UC-IRSA, la MDPH, l'ARS Normandie.

OBJECTIFS DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Chaque comité élabore un plan d'action départemental, avec des actions concrètes autour de :

- La sensibilisation des professionnels de santé aux situations de handicap ;
- L'amélioration de la coordination entre acteurs sanitaires et médico-sociaux ;
- L'écoute et la participation des personnes concernées ;
- Le suivi de l'impact des actions mises en œuvre.

Le comité du Calvados s'est donné pour mission de porter des actions concrètes visant à améliorer le parcours de santé des personnes en situation de handicap dans le département, en fédérant les acteurs locaux et en facilitant la mise en œuvre des engagements de la charte :

- Faire connaître les ressources et actions existantes
- Promouvoir le baromètre handifaction

Une communication massive a été envoyée pour sensibiliser toutes les structures du département à l'importance du baromètre et inciter les personnes vivant avec un handicap et leurs proches à y répondre régulièrement. Plus les réponses au baromètre sont nombreuses, plus les résultats seront représentatifs et meilleures seront les actions mises en place pour répondre aux besoins du terrain. Le comité a créé un kit de communication clé en main afin de permettre une communication coordonnée et renforcée auprès des bénéficiaires et partenaires de chaque structure membre :

- Des affiches pour les locaux,
- Une vidéo explicative pour diffuser sur les écrans d'accueil,
- Des visuels pour publier sur les réseaux sociaux,
- Un mail type pour diffusion au sein des réseaux,
- Un bandeau signature mail (en ajoutant le lien : handifaction.fr).



- Définir quelques actions phares à porter par les acteurs

Des ateliers collaboratifs sont menés, par exemple, à l'Assurance Maladie du Calvados avec des assurés, la CAF, le RSVA, une médiatrice familiale et des représentants de l'association Handuo Tandem, pour identifier et mettre en œuvre des améliorations concrètes dans l'accueil du public vivant avec un handicap. En parallèle, les professionnels de santé sont formés pour adapter leurs consultations et soins à ces publics.
- Accompagner les proches aidants
- Les acteurs du territoire développent des dispositifs pour mieux soutenir les aidants dans leur rôle et faciliter leur accès à l'information et aux services. A ce titre une journée « S'informer : une clef pour les aidants » a été organisée le 4 octobre dernier à Caen par la Communauté 360 du Calvados.
- Partager les actualités réglementaires et les dispositifs de financements

BILAN ET PERSPECTIVES

Le comité départemental de la Charte Romain Jacob du Calvados constitue un levier essentiel pour accompagner l'évolution des pratiques professionnelles et renforcer la coordination des acteurs. Les échanges riches et constructifs ont permis de faire émerger des pistes d'actions concrètes et adaptées aux besoins locaux.

Les perspectives identifiées portent notamment sur :

- la poursuite de la mobilisation des acteurs du territoire,
- le développement d'actions de sensibilisation et de formation,
- la valorisation des initiatives locales existantes,
- le renforcement des liens entre les secteurs sanitaire, médico-social et associatif.

Ces orientations visent à consolider la dynamique engagée et à améliorer durablement l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap dans le département du Calvados.

ORNE

Le comité de pilotage du 18 novembre 2025 met en avant les actions réalisées sur le département de l'Orne dans le cadre du Comité départemental de la Charte Romain Jacob.

VISITE BLANCHE

Le RSVA et la CPAM de l'Orne ont mis en place une visite blanche au sein du centre de radiologie d'Alençon (rue de l'Ecusson) en accueillant 5 femmes hébergées dans un EANM de Valframbert, structure Ornéode. Une manipulatrice radio et une radiologue ont présenté les lieux, le matériel et le déroulement de l'examen de la mammographie. La CPAM a expliqué l'invitation et le RSVA a parlé du dépistage grâce à l'autopalpation. Le fait d'expliquer l'examen a donné confiance à ces femmes.

L'objectif est de mettre en routine ce type de visite auprès d'autres professionnels de santé.



SENSIBILISATION AU HANDICAP

La CPTS Orne Saosnois travaille avec l'association Pierre Noal dans l'objectif de mettre en place des formations auprès des professionnels de santé et des accueillants dans les structures, mairies, Maisons France Services sur la sensibilisation au handicap. Ces actions seront déployées en 2026.

En complémentarité, une soirée thématique sur les troubles du neurodéveloppement va être organisée courant 2026 pour les professionnels de santé pour présenter l'activité alençonnaise et accompagner les personnes vivant avec un handicap.

SEINE MARITIME

La Charte Romain Jacob a été signée en Seine-Maritime le 10 décembre 2025, à l'invitation du Centre Henri Becquerel. Cet engagement collectif a réuni plusieurs acteurs de santé du territoire : l'ARS Normandie, la CPAM de l'Eure et de Seine-Maritime, le Centre Henri Becquerel, le RSVA ainsi que la Commission Des Usagers. Cette signature marque la volonté des acteurs de renforcer l'accès aux soins et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

LES PARTENARIATS

COACTIS SANTE

Le RSVA a poursuivi sa collaboration avec Co-Actis en :

- Diffusant les supports santéBD et handiconnect lors de formations,
- Faisant connaître Co-Actis lors d'évènements et groupes de travail.

SOSS – SANTE ORALE ET SOINS SPECIFIQUES

Membre du Conseil d'Administration depuis 6 ans, le RSVA, avec le dispositif Handident Normandie, participe activement aux actions de l'association à visée nationale.

Dans le cadre de la charte d'engagement, Handident Normandie est impliqué dans la mise en œuvre des actions depuis la formation jusqu'à la mise en place des soins ou leur accompagnement. L'équipe était à nouveau présente au colloque organisé en octobre dernier à Rennes.

GLOSSAIRE

ACM : Accueil Collectif de Mineurs	DIU : Diplôme IntraUniversitaire
ADPP : Analyse De Pratiques Professionnelles	DME : Dispositif Médico-Éducatif
AEEH : Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé	DRAJES : Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap	EAJE : Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt	EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
ARCMSA : Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole	EMAS : Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation
ARS : Agence Régionale de Sante	EMS : Établissement Médico-Social
ASE : Aide Sociale à l'Enfance	EN : Éducation Nationale
AVC : Accident Vasculaire Cérébral	EPMS : Etablissement Public Médico-Social
CAA : Communication Alternative Améliorée	EPS : Examens Prévention en Santé
CAF : Caisse d'Allocations Familiales	EPSM : Établissement Public de Santé Mentale
CAFS : Centre d'Accueil Familial Spécialisé	ERHR : Équipe Relais Handicaps Rares
CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce	ESAT : Établissement ou Service d'Aide par le Travail
CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail	ESMS : Établissement ou service médico-social
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale	ESSMS : Établissement ou service social ou médico-social
CD : Conseil Départemental	ETP : Établissement de Travail Protégé
CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée	FALC : Facile à Lire et À Comprendre
CFA : Centre de Formation des Apprentis	FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
CHAB : Centre Hospitalier Aunay-Bayeux	FH : Foyer d'Hébergement
CIO : Centre d'Information et d'Orientation	FHM : Fondation Hospitalière de la Miséricorde
CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination	FSH : Femme en Situation de Handicap
CMPR : Centre de Médecine Physique et de Réadaptation	GCS : Groupement de Coopération Sanitaire
CNR : Crédits Non Reconductibles	GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle
CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie	GNCRA : Groupement National des Centres Ressources Autisme
CODEX : COMité EXécutif	GOS : Groupe Opérationnel de Synthèse
COMEX : COMission EXécutive	HBD : Hygiène Bucco-Dentaire
COTECH : COMité TECHnique	IEM : Institut d'Education Motrice
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie	IFAS : Institut de Formation des Aides-Soignants
CPIAS : Centre d'Appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins	IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé	IME : Institut Médico-Éducatif
CRA : Centre Ressources Autisme Normandie Calvados Orne Manche (COM)	IMPro : Institut Médico Professionnel
CRCDC : Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers	IP : Intervenant Pivot
CSE : Comité Social et Économique	ITEP : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
DAC : Dispositif d'Appui et de Coordination	MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
DAME : Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif	MDA : Maison Départementale de l'Autonomie
DAPA : Dispositif d'Appui à la Politique Addiction	MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
DARe : Dispositif d'Accompagnement et de Ressources	MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
DEF : Direction Enfance Famille	NeS : Normand'e-Santé
DI : Déficience Intellectuelle	PCH : Prestation de Compensation du Handicap
DISFA : Dispositif de Soutien et de Formation de l'Avranchin	PCPE : Pôle de Compétence et de Prestations Externalisées
DITEP : Dispositif Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique	PESL : Projet Éducatif Social Local
	PFR : PlateForme de Répit
	PPA : Projet Personnalisé d'Accompagnement
	PPI : Projet Personnalisé d'Intervention
	PPS : Prévention Promotion Santé
	PRH : Pôle Ressources Handicap
	PRS : Programme Régional de Santé

PSH : Personne en Situation de Handicap
PTSM : Projet Territorial de Santé Mentale
QVCT : Qualité de Vie et des Conditions de Travail
RAPT : Réponse Accompagnée Pour Tous
RCP : Réunion de Concertation Pluridisciplinaire
RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données
RHBD : Référent en Hygiène Bucco-Dentaire
RHF : Référent Handicap Formation
S3AIS : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et de l'Intégration Scolaire
SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
SAD : Service d'Aide à Domicile
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile
SF : Sage-Femme
SIRH : Système d'Information pour les Ressources Humaines
SLA : Sclérose Latérale Amyotrophique

SOFCODH : Société Française des Consultations Dédiées Handicap
SOSS : Santé Orale et Soins Spécifiques
SPDA : Service Public Départemental de l'Autonomie
SPE : Service Public de l'Emploi
TCCL : Traumatisés Crâniens / CérébroLésés
TDAH : Trouble De l'Attention avec ou sans Hyperactivité
TND : Troubles du NeuroDéveloppement
TOP : Trouble Oppositionnel avec Provocation
TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme
TSN : Traitements Nicotiniques de Substitution
UC-IRSA : Union de Caisse - Institut inter-Régional pour la Santé
UEEA : Unité d'Enseignement en École ordinaire pour Autistes
UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
UEROS : Unité d'Évaluation, de Réentraînement, d'Orientation Sociale et professionnelle
UFCV : Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs
USLD : Unités de Soins Longue Durée
VIAS : Vie Intime Affective et Sexuelle



Réseau de Services pour une Vie Autonome

7 bis avenue du Président Coty
14000 CAEN

info@rsva.fr – 02 31 53 97 94

www.rsva.fr